



CIRCULAIRE N° 162 du 3 septembre 2003.

Objet : Relance de l'opération « *Ouvrir mon quotidien* » : modalités concrètes de participation
Réseaux : Tous
Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord) – Classes de 6^{ème} primaire
Période : année scolaire 2003-2004

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental ordinaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enfance
Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET
Gestionnaires : Cabinet du Ministre de l'Enfance, Madame Dominique Rossion

Nombre de pages : texte : p 6
annexes : 2
Mots-clés : Opération « *Ouvrir mon quotidien* » - Education aux Médias



Bruxelles, le 3 septembre 2003.

Circulaire n°162

Objet : Relance de l'opération « Ouvrir mon quotidien »

Mesdames, Messieurs,

L'année dernière, à la même époque, nous avons parié sur la pertinence de faire entrer les journaux dans les classes de sixième primaire. Ainsi démarrait l'opération « Ouvrir mon quotidien ». Education aux médias, citoyenneté active, curiosité, esprit critique et démocratisation de l'accès à l'information, base possible à divers apprentissages dont la lecture, ... autant d'éléments qui m'ont poussé à lancer une telle opération.

Un bilan positif

Au terme de cette première année, le bilan tiré est des plus positifs, comme le démontre l'évaluation réalisée par le Conseil de l'Education aux Médias et l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse¹. Ainsi quelque 2.900 classes, soit 80% des sixièmes primaires, ont « ouvert leur quotidien » au cours de l'année scolaire 2002-2003 en recevant chaque jour deux journaux de leur choix et en les exploitant en classe de différentes manières. Pari réussi donc : ces résultats viennent conforter ma conviction de la nécessité d'une telle opération dans un contexte où les enfants sont assaillis d'informations venant de toutes parts, sans toujours être armés du recul et de la capacité d'analyse critique nécessaires à l'apprentissage citoyen.

C'est donc sur la base des résultats de cette évaluation que j'ai tenu à ce que l'opération « Ouvrir mon quotidien » soit relancée à la rentrée 2003-2004 mais également adaptée de façon à répondre aux attentes identifiées par l'évaluation. Cette circulaire a pour objectif de rappeler les fondements et les objectifs de l'opération d'une part. Et d'autre part, de vous informer des précisions pratiques quant au déroulement de l'opération « *Ouvrir mon quotidien* » 2003-2004. Cette circulaire permettra ainsi aux enseignant(e)s responsables des classes de 6^e primaire, auxquelles cette initiative est principalement destinée, de prendre les dispositions nécessaires de façon à pouvoir y participer. Je remercie dès lors les directions d'écoles de bien vouloir transmettre copie de la présente aux enseignants concernés.

¹ L'évaluation est consultable sur les sites suivants : www.ouvrirmonquotidien.be , www.ministre-enfance.be , www.cfwb.be/oejaj

Quels sont les objectifs de cette opération ?

1. Dans un contexte d'actualité qui rappelle chaque jour l'importance d'une éducation des jeunes et des enfants à une citoyenneté active et à une capacité d'analyse critique de la société, **il s'agit d'abord et avant tout de permettre aux enfants de fin de cycle primaire de découvrir chaque jour deux quotidiens francophones et d'aiguiser leur curiosité par rapport à leur contenu.** Support multiforme, regorgeant d'informations, le journal est en effet un moyen privilégié pour s'ouvrir sur le monde, proche ou lointain.
2. A partir de ces journaux et avec le soutien d'autres dispositifs décrits plus loin (formations, site internet, ...), en fonction du groupe classe, **des démarches spécifiques d'éducation aux médias pourront également être entreprises ou accentuées.** Dans leur diversité, les quotidiens pourront ainsi contribuer au développement du sens critique des élèves.
3. Etant donné la variété des sujets qu'ils abordent, les journaux constituent enfin un support particulièrement riche qui peut être utilisé lors d'activités d'apprentissages plus classiques. **De nombreuses compétences peuvent en effet être travaillées à partir des journaux !** Dont celle de la lecture, bien évidemment.

Comment se déroulera l'opération cette année ?

La diffusion de la presse quotidienne dans les classes

- **Toutes les écoles fondamentales recevront durant deux semaines, du lundi 15 au vendredi 26 septembre, à destination de leur(s) classe(s) de 6^e primaire, l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone².** Cet échantillon permettra le démarrage de l'opération avec une première sensibilisation des élèves à la diversité de la presse belge francophone.

A l'issue de ces deux semaines, chaque classe pourra poser collectivement le choix de deux quotidiens qui lui seront fournis pendant l'année scolaire.

Pour des raisons de gestion administrative, ces choix devront être communiqués de façon définitive, **au plus tard pour le vendredi 3 octobre** (cachet de la poste faisant foi), à l'aide du formulaire en annexe I, à la scrl « Les Journaux Francophones Belges³ » qui gère ce volet de l'Opération.

² A l'exception du journal L'Echo.

³ Les Journaux Francophones Belges s.c.r.l. (J.F.B.) – Mme Christiane De Caluwé - Boulevard Paepsem, 22 bte 7 B-1070 Bruxelles - Tél. : 02 / 558 97 80 - Fax : 02 / 558 97 89 - Courriel : info@jfb.be - Site Internet : <http://www.jfb.be>

- **ATTENTION** : Contrairement à l'année dernière et de manière à répondre aux besoins identifiés par l'évaluation, vous pouvez choisir une des deux formules d'abonnement :

1. La formule annuelle : à partir du lundi 3 novembre 2003, chaque classe de 6^e primaire qui en aura fait la demande recevra par voie postale et **de façon quotidienne, les deux journaux de son choix jusqu'au 28 mai 2004** (hors week-end, vacances scolaires et congés légaux). De façon à permettre l'analyse d'un maximum de journaux différents, les classes qui le souhaitent peuvent décider lors du choix des journaux de changer de journaux à deux reprises au cours de l'année scolaire.

OU

2. La formule concentrée : chaque classe de 6^e primaire qui en aura fait la demande recevra par voie postale et **de façon quotidienne les deux journaux de son choix en 4 exemplaires durant six semaines**. Les classes qui optent pour cette formule pourront choisir entre **deux périodes** :
 - du 3 novembre au 12 décembre 2003

OU

- du 5 janvier au 13 février 2004

- Une fois l'inscription enregistrée, chaque classe recevra durant le mois d'octobre le **colis pédagogique de l'Opération « Ouvrir mon quotidien »**.

Ce colis comprendra :

- Une cassette vidéo à l'intention des enseignants. Ce documentaire de 29 minutes a été réalisé par les trois centres de ressource en Education aux médias reconnus par la Communauté française. Il propose une série de pistes d'exploitations pédagogiques de l'opération en classe et de témoignages d'enfants et d'enseignants qui ont tenté l'expérience l'année dernière.

Si vous ne vous êtes pas inscrits mais que vous désirez tout de même recevoir le vidéogramme, n'hésitez pas à vous adresser à mon cabinet : 9-13, rue Belliard à 1040 Bruxelles ou à l'adresse ministre-enfance@cfwb.be

- Le « journal de bord » qui a été réalisé et est édité par les Journaux francophones belges avec l'aide scientifique du Conseil de l'Education aux Médias et le soutien de la

Communauté française. Chaque élève pourra en disposer et ainsi s'approprier le vocabulaire et les concepts propres au monde de l'édition et du journalisme. Cet outil pourra accompagner le travail des classes tout au long de l'Opération.

- Une lettre d'information : La lettre d'information est envoyée à tous les participants de l'opération. Elle fait écho des initiatives intéressantes, donne des pistes pédagogiques
- Un dossier pédagogique pour l'enseignant également rédigé par les Journaux Francophones Belges : cochez à cet effet la case ad hoc sur le bon de commande.
- Une affiche-planning qui est destinée à identifier et agrémente l'espace « actualité » de la classe. Elle est à s'approprier par chaque classe en fonction de ses centres d'intérêt. Elle peut tout aussi bien servir de planning prévisionnel que de journal mural où seraient repris l'ensemble des événements ayant retenu l'attention de la classe. Diverses suggestions concrètes d'utilisation de cet outil seront formulées tout au long de l'année scolaire via le site Internet de l'Opération.

Un site internet

- Le site internet de l'opération a été réactualisé et est accessible aux enseignants, aux enfants mais aussi à leurs parents, à l'adresse www.ouvrirmonquotidien.be.

Ce site, a été élaboré et est géré par les trois centres de ressources en matière d'éducation aux médias reconnus par la Communauté française⁴. Ce site est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité et propose des espaces forums à partir desquels des réponses pourront être apportées aux questions des enseignants et des enfants. Des travaux d'écoles peuvent y être publiés. Des outils pédagogiques ainsi que des exemples d'activités à mettre en œuvre y sont consultables. Ceux-ci seront également diffusés sur support papier pour les enseignants, classes et écoles ne disposant pas de connexion à internet. N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour nourrir vos projets pédagogiques !

⁴ **Pour l'enseignement de la Communauté française** : Le Centre d'Autoformation et de Formation continuée de la Communauté française – La Neuville 1 4500 Tihange – Tél. : 085.27.13.68 – Fax : 085.27.13.99 – Courriel : caf.direction@skynet.be - Site internet : <http://users.skynet.be/caf>

Pour l'enseignement officiel subventionné : Le Centre Audiovisuel de la Ville de Liège – rue Beeckman 51 4000 Liège – Tél. : 04.232.18.81 – Fax : 04.232.18.82 – Courriel : cav.liège@sec.cfwb.be - Site internet : <http://www.cavliege.be>

Pour l'enseignement libre confessionnel subventionné : Média Animation asbl – avenue Rogier 32 1030 Bruxelles – Tél. : 02.242.57.93 – Fax : 02.245.82.80 – Courriel : info@media-animation.be - Site internet : <http://www.media-animation.be>

Des formations en cours de carrière pour les enseignants

- **Des formations en cours de carrière à la lecture de l'image et à la rédaction d'un journal seront organisées dans le courant de l'année scolaire 2003-2004.**

Ces formations sont ouvertes à tous les enseignants du fondamental, quel que soit leur réseau d'enseignement et quel qu'en soit l'opérateur. Elles s'adapteront aux demandes, attentes et expériences des enseignants.

La liste de ces formations et les modalités d'inscriptions vous seront communiquées dans le courant du mois de septembre via le Journal des Formations de l'Institut de Formation continuée (IFC).

L'opération journalistes en classes

- **Cette année encore, les classes qui le souhaitent pourront faire appel en cours d'année à l'expertise de journalistes professionnels qui viendront témoigner de leur expérience et expliquer comment se traite l'information.**

Ces journalistes seront mis en contact avec les classes via l'Association des Journalistes Professionnels⁵. Leur choix se fera en fonction des attentes particulières exprimées par les élèves ou leur enseignant (spécialité ou média particuliers). Plutôt que de proposer un « produit » standard qui n'aurait que partiellement répondu aux attentes, il est apparu préférable de s'adapter aux demandes émanant des enseignants. Celles-ci peuvent porter, entre autres exemples, sur une initiation au monde des médias, l'approche du métier de journaliste ou d'une de ses facettes, l'approfondissement d'un sujet d'actualité ou l'aide à la réalisation d'un média scolaire.

Des supports pédagogiques sont également prévus. Un dossier de présentation du métier de journaliste sera remis à chaque enseignant avant l'intervention du journaliste, de même qu'un dépliant pédagogique à l'attention de chaque élève.

Un formulaire d'inscription à cette opération figure en annexe II. De même, plus d'informations peuvent être consultées sur le site www.jec.be, qui présente les modalités pratiques de l'opération, permet de formuler « en ligne » une demande d'intervention et renseigne par ailleurs une série de liens utiles, de références et de ressources concernant l'éducation aux et par les médias.

⁵ AJP, M. Philippe COULEE, Résidence Palace Bloc C • Local 2240 (2^{ème} étage) • rue de la Loi, 155 • 1040 Bruxelles - Tél : 02 235 22 75 (mardi, mercredi et jeudi, de 9h00 à 17h00) - Fax : 02 235 22 72
Courriel : jec@ajp.be - Site : <http://www.jec.be>

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre collaboration active à cette aventure extraordinaire et compte sur votre engagement pour que cette initiative puisse poursuivre son développement. Je profite enfin de l'occasion pour vous transmettre tous mes vœux de bonne et fructueuse rentrée scolaire.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental.

Jean-Marc NOLLET



Bon de commande des Journaux

! RAPPEL : RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX CLASSES DE 6^{ÈME} PRIMAIRE !

(MERCİ DE COMPLÉTER EN LETTRES CAPITALES)

Nom du titulaire : Prénom :

(Facultatif) Rue : N° Code postal :

(Facultatif) Localité : e-mail :

Nombre d'élèves : Disposez-vous déjà du Dossier Pédagogique : Oui Non

Etablissement scolaire :

Implantation :

Réseau : Communauté française Libre Officiel Subventionné

Rue (Implantation) : N° Code postal :

Localité : e-mail :

Tél. école: Tél. privé : Fax :

Notre classe a choisi, à l'issue d'un débat collectif d'opter pour la (attention seule une formule peut être sélectionnée) :

Formule 1 : Vous recevrez quotidiennement un exemplaire des 2 titres choisis. (Cocher deux cases par période)	du 3/11 au 19/12	du 5/01 au 12/03	15/03 au 28/05	Formule 2 : CHOISISSEZ UNE SEULE PERIODE Vous recevrez quotidiennement quatre exemplaires des 2 titres choisis. (Cocher deux cases dans la période choisie)	du 3/11 au 12/12	du 05/01 au 13/02
<i>Le Soir</i>						
<i>La Libre Belgique</i>						
<i>La Dernière Heure</i>						
Sud Presse: <i>La Capitale, La Meuse, La Nouvelle Gazette, La Province ou Le Quotidien de Namur</i>						
Les Editions de l'Avenir: <i>Vers l'Avenir, Le Rappel, L'Avenir du Luxembourg, Le Courrier de l'Escaut ou Le Jour/Le Courrier</i>						

Remarque : Ce sont les éditions régionales correspondant au code postal de chaque école qui seront distribuées.

Je m'engage à participer de façon active à l'Opération *Ouvrir mon Quotidien* en mettant notamment à disposition des élèves de ma classe les journaux reçus.

Signature de la direction

Signature de l'enseignant

Cachet de l'école

A renvoyer pour le vendredi 3 octobre 2003 au plus tard aux Journaux Francophones Belges, à l'attention de Christiane De Caluwé - Boulevard Paepsem 22 - 1070 Bruxelles - Tél : 02.558.97.80

Cette action est soutenue par le Ministre de l'Enfance de la Communauté française de Belgique.



Journalistes en Classe

! OUVERT AUX CLASSES DE 5EME ET 6EME PRIMAIRES !

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - MERCI DE COMPLETER EN LETTRES CAPITALES – UN FORMULAIRE PAR ENSEIGNANT

Nom et prénom de l'enseignant(e) : **Classe (année) :**

Etablissement scolaire :

Communauté française - Libre confessionnel - Libre non-confessionnel - Officiel Subventionné

Adresse école : N°

Code postal : Localité : e-mail :

Adresse privée : **N°**

Code postal : **Localité :** e-mail :

Tél. école : **Tél. privé (GSM de préférence) :**

Thèmes à aborder :

Profil de journaliste souhaité (média ou spécialisation particuliers) :

Attentes particulières :

Nombre de classes (max. 2 par jour) et d'élèves :

Jours et heures de préférence :

Signature de l'enseignant

Signature de la Direction
et cachet de l'école

A renvoyer dûment complété (par poste, fax, courriel ou via le site www.jec.be) à
l'Association des Journalistes professionnels asbl, Philippe Coulée, Résidence Palace Bloc C • Local
2240 (2^{ème} étage) • rue de la Loi, 155 • 1040 Bruxelles
Tél : 02 235 22 75 (mardi, mercredi et jeudi, de 9h00 à 17h00) – Fax : 02 235 22 72 - Courriel : jec@ajp.be

Sur base de ce formulaire, l'AJP contactera l'enseignant pour préciser ses souhaits.

Cette action est soutenue par le Ministre de la Communauté française de Belgique